

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

JOURNAL
D'ÉCONOMIE RURALE,

DE
MÉDECINE

ET DE
CHIRURGIE VÉTÉRINAIRE.

PUBLIÉ PAR

FÉLIX VOGELI, *de Lyon, FRANCE,*

Médecin Vétérinaire Breveté. Ancien Vétérinaire en chef d'Artillerie et de Cavalerie dans l'armée française; Auteur de plusieurs ouvrages sur l'Art Vétérinaire et sur l'économie rurale; ancien collaborateur à divers journaux scientifiques; ancien professeur d'Hippiatrique. membre de plusieurs sociétés savantes de France, membres du Comice Agricole du Comté de Bagot et

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE À MONTRÉAL.

PRIX DE L'ABONNEMENT,
UN DOLLAR PAR AN, POUR LES CANADAS,
DEUX DOLLARS, OU DIX FRANCS, POUR L'ÉTRANGER.

MONTRÉAL:
IMPRIMERIE DU "CANADA DIRECTORY," RUE ST. NICOLAS.
1859.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE NUMERO.

	PAGE.
Avis importants.....	111
MEDICINE ET CHIRURGIE.—Des affections vermineuses du bétail, (20. article).....	112
Du Seton.....	123
Fermes-modèles.....	130
COMMUNICATIONS.—Examen analytique du rapport du Président de la Société d'Agriculture du comté de St. Hyacinthe, pour l'année 1858.....	132
CORRESPONDANCES.—Lettre à M*** Curé de ***.....	136
Lettre de M. A. J. Desrivières, sur le Lupin jaune.....	139
Réponse à cette lettre, et a d'autres sur ce sujet.....	140
REVUE.....	140
Annonces.	

JOURNAL D'ECONOMIE RURALE,

DE

MEDECINE ET DE CHIRURGIE VETERINAIRES.

VOL. I.

MARS 1859.

No. 3.

AVIS IMPORTANTS.

Nous remercions avec effusion le public, de l'accueil qu'il a fait à notre publication ; nous ferons tous nos efforts pour répondre dignement à sa confiance et nous rendre utile à ses intérêts. Mais il est une chose que le public doit comprendre ; c'est qu'il est impossible de créer une entreprise comme celle que nous avons mise en train, sans argent. Il voudra bien comprendre aussi qu'une administration, pour prospérer, doit avoir de l'ordre et tenir à ses conditions ; or, nous avons annoncé que les abonnemens à notre journal étaient *invariablement payables d'avance*. Nous prenons la liberté de le leur rappeler respectueusement et nous les prions de vouloir bien acquiescer à cette condition.

Si, comme nous avons tout lieu de l'espérer, le public fait droit à notre requête, nous commencerons dans le numéro prochain, l'étude de la connaissance de l'âge du cheval, depuis sa naissance jusqu'à sa plus grande vieillesse et nous accompagnerons ce travail de dessins lithographiés. Mais, nous le répétons, il nous faut pour cela l'accomplissement des conditions que nous avons faites, et qui sont le *sine quâ non* de notre existence.

B. A.
1859
3
1,3
QL
CCDD

Nous rappellerons aussi à nos souscripteurs, que nous avons des pages d'annonces au prix de 5 dollars par an et pour un carré de dix lignes d'impression en petit texte. Notre prix d'abonnement est de un dollar seulement, plus 18 sous ou 15 cents pour le premier numéro qui se vend à part et qui est double en matière. Nous prions donc toutes les personnes qui ont accepté notre Journal, de nous envoyer, soit un Dollar et trois timbres poste de six sous, pour celles qui n'ont rien payé encore; soit un Dollar pour ceux qui ont acheté notre premier numéro, comme *Almanach*; soit enfin trois timbres poste de six sous chacun pour ceux qui ne nous ont envoyé qu'un Dollar et auxquels il manque notre premier numéro que nous leur expédierons sans délai.

Toute personne désireuse d'obtenir pour un cas difficile ou pour un traitement quelconque, une consultation, recevra, (en nous adressant *franco*, un Dollar et en accompagnant son envoi du récit bien détaillé du cas, dans ses causes présumées et dans son état,) tous les renseignements nécessaires. Il sera, pour cette somme, échangé deux lettres, c'est-à-dire qu'on pourra écrire deux fois et avoir réponse.

Adresser les demandes, avec l'argent, Box 407, Post-office Montréal.—*Journal de l'Economie Rurale*.

MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Des affections vermineuses du bétail.—(2e. article.)

DES GESTRES OU CHIQUES, DANS LE CHEVAL.

C'est très improprement que ces dangereux parasites sont mis au nombre des *vers*, ils n'en sont point; et, si nous les maintenons dans ce chapitre, c'est que nous ne publions pas un ouvrage didactique et que nous sommes forcés, pour être bien compris et compris par tout le monde, d'adopter les dénominations vulgaires, bien qu'elles soient souvent, comme dans ce cas, par exemple, de formidables accrocs faits à la nomenclature scientifique.

Le parasite dont nous allons nous occuper avec quelques détails et qui occasionne partout, dans notre pays, de grands ravages et d'importantes pertes, est tout simplement la larve d'une mouche d'un genre spécial, nommée *Œstre* et dont il y a plusieurs variétés, affectant chacune une espèce particulière d'animaux. Le cheval, l'âne, le bœuf, le mouton, le chameau, le cerf, le caribou, l'orignal, l'antilope et le lièvre sont jusqu'ici les seuls mammifères connus pour nourrir les larves de ces insectes.

Notre dessein étant de ne parler dans ce numéro, que des *Œstres* du cheval, dont les larves, introduites dans l'intérieur des voies digestives de cet animal, y causent tant de ravage, nous abandonnerons pour aujourd'hui les autres mouches qui s'attaquent à nos troupeaux et que nous retrouverons plus tard, pour faire le portrait de celle-ci tout d'abord.

Peut-être eussions-nous attendu encore, mais un cultivateur intelligent et zélé, M. Alfred Martel, de St. Sulpice, comté de l'Assomption, ayant eu le malheur de perdre plusieurs beaux poulains par suite des ravages de ces insectes et ayant eu le bon esprit d'en ouvrir un et de nous apporter son estomac *farci de ces chiques* ou mieux de ces larves, (habitons-nous à donner aux choses leur vrai nom,) nous avons décidé que cette affection malade ferait le sujet d'un article dans notre numéro de mars et nous nous tenons parole.

Il n'est pas un de vous, MM. les cultivateurs, les forgerons, et les propriétaires de chevaux à quelque titre que ce soit, qui n'ait remarqué l'innombrable quantité de petits points d'un blanc jaunâtre qui adhèrent aux poils et aux crins des chevaux que l'on nourrit dans des pâturages tels quels et trop souvent trop maigres pour suffire aux appétits des animaux qu'on y abandonne.

Eh bien ! tous ces petits points d'un blanc sale, que vous nommez *lentes*, bien à tort, car ce nom est réservé aux œufs des poux seulement, sont les œufs d'une mouche difficile à rencontrer, à saisir, à tuer, et qui, néanmoins est une implacable ennemie de nos animaux domestiques.

Cette mouche, dont le nom scientifique est *Æstrus equi*, ESTRE DU CHEVAL, forme dans l'ordre des insectes à deux ailes (*diptères*) une petite famille, dont les individus ressemblent généralement à une grosse mouche. Celle qui nous occupe en ce moment a de quatre à cinq lignes de long, sa tête est d'un blanc jaunâtre et porte au sommet deux sillons en forme d'accent circonflexe et renfermant les stygmates ou antennes; le corps est jaunâtre et sa partie supérieure, garnie de deux faisceaux de poils relevés avec un point noir sur chaque. Le ventre est roux, clair-semé de taches noires. Les ailes sont garnies ou plutôt ornées de deux petits points noirs à leur bout libre et d'une bande de même couleur qui les sépare chacune en deux compartiments.

Comme nous ne voulons pas faire le procès à la mouche, mais bien seulement à ses œufs, en voilà assez pour la dépeindre et pour la faire reconnaître. Voyons maintenant, comment elle réussit à attacher ses œufs à la surface du corps du cheval et ce que ceux-ci deviennent.

La femelle, quand le moment de la ponte est venu, cherche parmi les chevaux du pâturage un sujet qui lui convienne. Cela fait, elle s'en approche et se tient en volant, dans une position verticale, le ventre allongé en avant. Puis, ayant fait choix d'un endroit et étant demeurée quelques secondes dans l'air et presque immobile en face de cet endroit, elle se précipite dessus et laisse l'œuf attaché aux crins. Elle se pose à peine et ne fait que toucher le poil avec l'œuf qu'elle a déjà placé au dehors de son ventre pendant les quelques secondes d'immobilité apparente dont nous avons parlé plus haut.

Cet œuf adhère au crin ou au poil au moyen d'un enduit glutineux très tenace qui l'accompagne à sa sortie du ventre de la mouche, et celle-ci, souvent en compagnie de beaucoup d'autres, recommence incessamment la même manœuvre jusqu'à l'épuisement de ses œufs, ce qui explique les myriades que l'on en rencontre très souvent sur le corps du même animal.

Celui-ci n'éprouve aucune piqure et ne fait par conséquent aucune attention à l'insecte; seulement, comme il

éprouve un chatouillement chaque fois que la mouche se pose, il fronce sa peau au moyen de la contraction d'un appareil musculaire qui lui est particulier, qui constitue une espèce de seconde enveloppe charnue et que l'on nomme les muscles *sous-cutanés*.

Le plus généralement, ces œufs sont déposés au pli du genou; le long du canon, fréquemment tout le long de la partie postérieure de l'épaule et parfois au bout des crins de la crinière; ils le sont toujours dans un endroit que le cheval puisse atteindre avec sa bouche ou en se lèche; souvent, toujours peut être même, il arrive qu'un cheval en prend à un autre cheval; les œufs déposés au bout des crins de la crinière sont surtout dans ce cas.

L'œuf met quatre ou cinq jours à mûrir, à cette époque le moindre contact avec un corps chaud et humide suffit pour en faire sortir le ver.

Ici, je crois devoir interrompre mon histoire de la vie de ce parasite pour faire à mes lecteurs une remarque pratique. J'ai, bien souvent, tant en France qu'en Canada; mais au Canada surtout, conseillé aux propriétaires qui abandonnent leurs chevaux dans les bois ou dans les pâturages, de laver avec une éponge et de l'eau tiède toutes les parties du corps de leurs chevaux recouvertes de ces œufs alors qu'ils les retirent des parcs ou des autres lieux où ils ont vécu en liberté et de faire ainsi, à leur profit, ce que la langue du cheval fera à leur détriment. Mais, précisément parce qu'ils ne savent pas ce que c'est que ces lentès, on m'a toujours répondu: "Oh! ça! ce n'est rien, c'est des lentès, dans quatre ou cinq jours il n'y paraîtra plus?" Certainement, il n'y paraîtra plus..... au dehors, mais dans quelques mois, il y paraîtra..... au dedans, et il sera souvent trop tard alors. J'espère que maintenant, après que j'ai expliqué le danger de la présence de ces œufs en disant ce qu'ils sont et ce qu'ils deviennent, on se convaincra que si, en effet, *il n'y paraît plus au bout de cinq ou de six jours*, c'est que les œufs, éclos sous l'influence de la chaleur et de l'humidité de la

langue du cheval, sont parvenus à l'intérieur où ils exercent leurs ravages, toujours sans contrôle et souvent sans moyens bien certains de constater leur présence et d'en arrêter les effets, et j'espère qu'on usera pour en débarrasser l'animal, du moyen simple et facile que j'ai indiqué quelques lignes plus haut. Il n'y aurait point d'inconvénient, au contraire, à faire bouillir un peu de cendres dans l'eau dont on fera usage.

Quand donc, la langue du cheval touche ces œufs, ceux-ci, qui sont munis d'un petit couvercle, s'ouvrent et il en sort un petit ver très actif qui s'attache à la langue et descend dans l'estomac avec les alimens. Arrivé dans l'estomac, il s'attache à la membrane qui tapisse l'intérieur de ce sac, ordinairement vers l'ouverture qui le fait communiquer aux boyaux et s'y cramponne au moyen de crochets dont ses mandibules sont armées. Cette attache est si solide qu'on brise le tissu plutôt que d'en détacher les *ancres*, souvent enfoncées de plusieurs lignes dans le tissu et y pratiquant un trou rond dont les bords sont relevés et enflammés. Souvent même l'estomac est percé de part en part et alors, toutes chances de guérison sont évanouies.

Nous avons vu l'été dernier quelques cas de ce genre, un notamment chez M. Hurteau, marchand de bois, rue de la Visitation à Montréal. Quand nous fûmes appelé à voir l'animal, nous pronostiquâmes de suite une colique de l'estomac et nous agîmes en conséquence. Le cheval vivant à la ville, nous ne songeâmes pas à la possibilité d'une perforation de l'estomac par les œstres. La gravité des symptômes nous fit annoncer une fin prochaine et elle eut lieu en effet. A l'ouverture, à laquelle nous ne pûmes assister, on trouva une perforation de l'estomac ayant environ un pouce de diamètre et donnant issue à toutes les matières envoyées dans l'estomac et renvoyées par celui-ci dans l'intérieur du ventre.

Nous pourrions multiplier ces citations, mais cela serait sans utilité, nous constatons le fait, nous mettons seulement nos lecteurs en garde contre son retour et nous

devons ajouter cependant, que nous apprimes après la mort de cette victime des œstres, qu'il n'y avait pas longtemps qu'elle revenait du parc.

Ces larves restent dans le corps du cheval à peu près un an, c'est-à-dire depuis les mois de juin ou juillet d'une année jusqu'au mois de mai ou de juin de l'année suivante. Un savant, très savant vétérinaire anglais, M. Bracy Clark, auquel la science doit une foule de travaux très remarquables, croit que ces larves sont plus utiles que nuisibles aux chevaux, et le savant Réaumur le pensait aussi avant lui. Nous ne saurions être de l'avis de ces noms très recommandables d'ailleurs, nous pensons au contraire que ces animaux, que le Docteur Gaspari a trouvés en si grande quantité dans l'estomac de quelques juments mortes de cette maladie, qu'il les comparait pour le nombre aux grains d'une grenade et qui, pour les désastres s'étaient fait chacun une cellule assez grande pour admettre aisément un grain de blé de Turquie, doivent occasioner des douleurs vives, nuire à la digestion en absorbant pour elles-mêmes la plus grande part des sucs qu'elle fournit, qui sont nécessaires à sa perfection, et que l'inflammation et les ulcérations qu'elles occasionnent ne sont pas et ne peuvent pas être dans les voies naturelles de la santé.

Quand l'heure de leur métamorphose est venue, ces larves se détachent, suivent le cours des matières destinées à être expulsées, et abandonnent avec elles le corps de l'animal qu'elles ont tourmenté à peu près un an.

Voyons maintenant à quels signes on s'aperçoit que les chevaux, les juments ou les poulains, sont en proie à ces larves destructives.

Quand ces larves sont en grand nombre, elles font éprouver aux jeunes chevaux des douleurs qui se continuent longtemps. Les animaux deviennent tristes, mous, indolens, apathiques. Leur appétit est irrégulier, parfois vorace et toujours déréglé ce qui tient aux souffrances de l'estomac et aux altérations que ces souffrances amènent dans le goût. Le poil est alors hérissé, semble brûlé et la crue

des poirlains subit de notables retards et souvent d'importantes imperfections. Le ventre se serre et l'on dit dans ce cas que l'animal est *aplati*, parce que la peau du ventre se rapproche de celle du dos, comme si elle avait été soumise à l'action d'une presse. Les mâchoires sont souvent convulsivement ouvertes et, parfois l'animal se plaint.

Le point extérieur correspondant à l'estomac, (*l'épigastre*) est le siège d'une sensibilité permanente et la maigreur et le dépérissement, vont de pair avec la voracité de l'animal, dont le pouls devient agité et vite. Il relève souvent la tête et alonge l'encolure, il porte à chaque instant son regard vers son flanc gauche et se couche de préférence de ce côté. Une fois couché, il s'étend de toute sa longueur sur la litière ou sur le sol, et porte en arrière sa tête et son encolure qu'il raidit lentement. Sa queue, presque toujours soulevée est dirigée à gauche.

Ces signes sont constants, invariables, nous invitons nos lecteurs à bien s'en pénétrer. Cela n'est pas difficile, ils sont clairement, simplement indiqués par HURTREL D'ARBOVAL auquel nous les empruntons, soit avec des inversions, soit avec des changements de texte que nous croyons être plus dans l'intérêt de nos lecteurs, et nous espérons que les éleveurs canadiens auront égard à la description que nous donnons d'eux et dont voici la fin.

Quelques douleurs d'entrailles se montrent par intervalles; elles sont toujours moins intenses dans les chevaux nourris suffisamment et avec régularité que chez ceux dont l'alimentation varie en quantité et en choix ou chez ceux que la nature de leur travail oblige à ne manger qu'à des heures irrégulières et à jeûner souvent.

Les douleurs qu'éprouve l'animal en proie aux coliques ou plus régulièrement aux gastralgies, sont sourdes, profondes, obtuses et à peu près permanentes; elles diffèrent en cela des douleurs aiguës qui, elles, sont toujours accompagnées de mouvemens désordonnés et précipités, d'angoisse et de désespoir, pour parler figurativement.

Ces différences sont précieuses. Il est nécessaire que les propriétaires d'animaux s'en pénètrent et les étudient.

Nous avons dans notre premier numéro indiqué les signes spéciaux afférents aux coliques diverses dont le cheval est le tributaire. Nous indiquons aujourd'hui les signes qui dénotent la présence des larves de l'œstre dans l'estomac, nous désirons que la différence soit bien saisie par nos lecteurs, et, laissant de côté pour un autre numéro la description des signes qui accompagnent la présence des larves de l'œstre dans le fond des cavités nasales, dans les sinus frontaux, dans la gorge, où elles se retirent parfois, nous allons aborder l'examen des moyens à l'aide desquels on peut, plus ou moins, en débarrasser les chevaux.

Le meilleur moyen, selon nous, de faire comprendre au public la valeur d'un médicament, c'est de lui exposer clairement son action et de voir quel effet cette action, combinée avec l'état des parties qui doivent être mises en contact avec lui et avec le résultat désiré, peut avoir et a réellement.

C'est pour arriver à ce but que nous avons fait un historique assez long et assez circonstancié de la mouche *œstre du cheval*, de ses mœurs et des instincts de ses larves. Cet historique d'ailleurs comprend des notions générales et nous évitera dans l'avenir, quand nous parlerons des autres œstres, de fastidieuses répétitions.

Pour le moment, nous devons, en commençant l'énoncé des moyens *préservatifs* et *curatifs* faire bien remarquer à nos lecteurs qu'il résulte de l'histoire que nous venons d'écrire, ce fait : que l'estomac des animaux portant en abondance de ces larves, est irrité, enflammé, malade, et que le choix des remèdes doit être subordonné à cet état et ne pas l'aggraver. Le résultat à obtenir est double, il s'agit d'un côté de faire évacuer les larves et de l'autre de rendre à l'estomac son état sanitaire. Or, souvent les moyens employés pour atteindre le premier but, sont diamétralement opposés à l'obtention du second *et vice versa*. Il faut donc beaucoup de prudence et de ménagement dans l'emploi des moyens *préservatifs* et *curatifs*.

Disons maintenant un mot des premiers.

Les élémens principaux de ce traitement sont surtout un bon régime et des soins hygiéniques. Pour les animaux mous, affaiblis et dont les voies digestives paraissent souffrantes, qui digèrent mal et chez lesquels on craint la présence des vers ou des larves d'œstres, l'usage du sel de nitre (salpêtre) employé a la dose de une à quatre onces, associé à de l'eau blanchie par la farine d'orge et longtemps continué, peuvent, avec l'emploi de fourrages de la meilleure qualité être un puissant moyen.

Quelques infusions aromatiques, de lavande, de menthe poivrée de sauge ou de romarin et deux ou trois onces par jour de sel de cuisine, sont d'excellents moyens à employer.

On pourra y ajouter, selon le cas, l'emploi de quelques poudres amères et toniques, telles que celles de gentiane, de racine de fraisier et autres à la dose d'une once ou deux par jour mêlée à l'avoine, qu'il faut dans ce cas arroser un peu avec de l'eau pour faire adhérer la poudre à la surface du grain et empêcher par là que le cheval, en soufflant dessus ne l'éparpille et n'en fasse pas usage. La persévérance dans l'emploi de ces moyens est surtout nécessaire et le pausement de la main, accompagné des lavages dont nous avons déjà parlé ne doivent surtout, pas être négligés.

Si les pâturages dans lesquels on abandonne les chevaux sont bas ou marécageux, il conviendra de les changer de lieu. Il faudra aussi régulariser et modérer leur travail.

Voilà pour les précautions, voyons maintenant pour le traitement.

Le traitement des vers en général et ceux mis en usage contre l'œstre en particulier ne sont rien moins que faciles et sûrs. On a tour à tour demandé aux trois règnes de la nature des moyens contre ces ennemis de nos animaux domestiques et partant de notre fortune.

Reconnaissons d'abord qu'il n'y a que les vers habitant l'estomac et les boyaux, contre lesquels on puisse avec quelque chance de succès employer les médicamens qu'on

appelle vermifuges, parce que ces médicamens ont une action directe sur eux.

Toujours plus préoccupé de tuer et d'expulser le parasite que de l'état dans lequel étaient les organes qu'il détériore et rend souffrants, on a préconisé tour à tour une foule de médicamens empruntés aux trois règnes de la nature et doués à un haut degré de vertus purgatives. C'est ainsi que le jalap, le séné, l'aloës, la scamonée ont eu successivement leur vogue avec un grand nombre d'autres drogues, le mercure y compris. Mais, leur emploi est dangereux parce qu'ils agissent moins comme vermifuges que par les secousses qu'ils impriment à l'estomac et aux boyaux, et qui sont telles qu'on les croit capables de détacher les vers des parois auxquelles ils adhèrent et d'en procurer ainsi la sortie avec les excréments.

Le grand inconvénient de ces médicamens est de rendre plus grande l'irritation causée par les vers ou par les larves. Si, cependant, on se croit autorisé à y recourir, il faut les administrer à petites doses et en continuer l'usage pendant un certain temps.

Le cadre de cet article ne nous permettant pas de passer en revue chacun des nombreux médicamens que les ravages causés par les parasites gastro-intestinaux ont fait préconiser tour à tour, nous nous bornerons à indiquer ici le plus vulgaire et l'un des plus renommés, LA SUIE DE CHEMINÉE. Deux ou trois onces de cette substance, qui contient une certaine quantité d'huile *pyrogénée*, mêlée à de la melasse pour en faire des bols ou un opiat et qu'on fait prendre aux chevaux, constituent un bon vermifuge. L'HUILE EMPYREUMATIQUE OU HUILE ANIMALE DE DIPPEL. Cet agent est le plus énergique des vermifuges connus. Il s'emploie à la dose de une à deux onces pour les grands animaux et de la façon suivante. Si on veut l'administrer en breuvage, on l'étend dans une infusion de plantes amères, mais surtout de sarriette cette plante étant elle-même anti-vermineuse. Mais il est plus commode et moins dégoûtant de l'administrer sous forme de bols. Pour com-

poser ceux-ci il faut prendre de la poudre de racine de fougère mâle qui est un vermifuge elle aussi, et la mêler à l'huile avec le secours d'un peu de miel.

Avant de soumettre les animaux à l'un ou à l'autre de ces traitements, il est bon de débarrasser le canal alimentaire à l'aide de boissons et de lavemens mucilagineux, soit des décoctions de racine de guimauve ou de graine de lin, soit par quelques purgatifs doux, comme la magnésie par exemple. Il faut répéter la dose tous les jours pendant quelques jours. L'animal doit être à jeun et ne manger que quatre ou cinq heures après avoir pris le médicament qu'il ne faut jamais administrer dans les momens où il y a coliques ou douleurs vives. Dans ce cas, il faut tout d'abord calmer celles-ci à l'aide de médicamens doux, l'huile de castor par exemple, les boissons mucilagineuses unies à un peu de laudanum (depuis $\frac{1}{4}$ d'once jusqu'à une once suivant la taille et l'âge du cheval, et suivant l'intensité des douleurs.)

Après le traitement, il est nécessaire de prendre pour les animaux qui y ont été soumis, toutes les précautions hygiéniques que nous avons indiquées en parlant des moyens prophylactiques ou préservatifs.

Nous bornons là ce que nous nous proposons de dire à nos lecteurs au sujet des larves de cette redoutable mouche, l'Estre du cheval, bien qu'il y ait encore beaucoup à ajouter si l'on voulait faire une revue complète et scientifique de cette question ; mais, comme notre but n'est d'en faire qu'une revue pratique, nous croyons avoir fourni des renseignemens suffisamment étendus.

Il est cependant encore une autre mouche du même genre qui fatigue le cheval, mais par l'anus et que pour cette raison on appelle l'Estre hémorrhoidal, nous en parlerons prochainement.

DU SETON.

On donne ce nom à un corps étranger introduit sous la peau des animaux, dans une région quelconque afin d'y établir une irritation locale et plus tard une suppuration.

On établit le seton de trois manières : 1o Avec une mèche. 2o Avec une rouelle. 3o Avec un trochique.

Le seton à mèche est celui dont on fait le plus communément usage ; on emploie pour l'établir un ruban de fil ou de coton large d'environ un pouce et long de trente. Quelquefois on se contente d'une tresse faite avec trois mèches de filasse ; il y a même des guérisseurs et des forgerons qui se contentent d'un bout de vieille corde effilée, mais ces moyens ont l'inconvénient de laisser après qu'on a oté le seton, un cordon dur, qui persiste et qui défigure l'animal.

Quand on veut activer l'établissement de la suppuration, on enduit le ruban avec de l'onguent vésicatoire ou bien on le trempe dans de l'essence de thérébentine.

Pour passer le seton, on se sert, pour les grands animaux, d'une aiguille plate, un peu flexible longue de seize à dix-huit pouces et large d'environ un demi pouce. La pointe de l'aiguille est aplatie, tranchante sur les deux côtés et a la forme d'un pique dans les jeux de cartes ; cette pointe est légèrement recourbée et elle porte dans le milieu de sa portion tranchante, un œil ou chaz oblong et assez grand pour recevoir la mèche. L'autre bout est aussi pourvu de cette ouverture.

Une paire de ciseaux courbes et un bistouri sont encore nécessaires ; la première pour couper les poils à l'endroit où la plaie doit commencer et à l'endroit où elle doit finir. Cette tonte du poil doit avoir lieu dans un rayon de trois ou quatre pouces, pour des raisons dont nous donnerons plus loin la valeur ; et le bistouri, pour faire la première incision que, cependant, nous avons souvent faite avec l'aiguille elle-même quand nous avons à poser le seton au poitrail et que nous avons affaire à un cheval docile.

L'opérateur étant muni de ses outils ou instruments, et l'animal ayant, par précaution été soumis à l'action d'un

tord-nez, est maintenu, par un aide, la main haute, c'est-à-dire, serrant la longe aussi près que possible du licol et forçant l'animal à lever la tête, et l'autre main dirigeant les efforts du tord-nez en plus ou en moins selon le cas, procède ainsi :

Après avoir coupé les poils, comme nous l'avons dit, afin de faciliter le nettoyage du seton après que la suppuration sera établie, l'opérateur pince de la main gauche la peau et lui fait former un pli longitudinal, puis de la main droite, armée du bistouri il fait une incision transversale dont la dimension égale la plus grande largeur de l'aiguille. Puis, ayant abandonné le bistouri et s'étant armé de l'aiguille il l'introduit d'une main dans la plaie en la poussant peu à peu, par petites secoues, tandis que de l'autre main il tire la peau en suivant et en facilitant ainsi son passage, jusqu'au point où l'aiguille doit s'arrêter et qui est plus ou moins éloigné du point de départ, suivant l'importance de la suppuration désirée. Ce trajet est parfois de un pied et plus, et jamais moins de six ou huit pouces.

Les setons que j'ai vus ici aux chevaux sont parfaitement inutiles ; ils ont à peine deux pouces de longueur et se posent transversalement, au poitril où ils servent autant qu'un emplâtre sur une jambe de bois, parceque la suppuration qu'ils créent est égale à peu près à une goutte d'eau noyée seule au fond d'un grand verre.

Pour faire la contr'ouverture du seton, on appuie la pointe de l'aiguille contre la peau et on la pousse à l'aide d'une secousse brusque, ou bien on fait un point d'appui avec les ciseaux et on pousse, ou bien encore on fait à l'en-droit voulu une ouverture semblable à celle qui commence l'opération et cela par le même moyen.

Il faut bien se garder, en faisant cette opération de pénétrer dans l'épaisseur des chairs ; il faut suivre sous la peau et donner toujours à l'aiguille une direction inclinée de haut en bas afin que la matière qui doit être sécrétée puisse s'écouler aisément.

Les deux bouts du ruban ou de la mèche quelle qu'elle soit, sont arrêtés soit en les nouant à l'aide d'un nœud droit et faisant une ause assez grande pour qu'on puisse mouvoir la mèche dans son trajet, panser la plaie et la tenir propre, ou bien on fait une tête en forme de bourdonnet à chacun des bouts, et on laisse environ quatre travers de doigts entre la tête ainsi formée et la plaie de l'un et de l'autre bout. Cette précaution est nécessitée aussi par l'inflammation qui accompagne toujours la pose du seton. Le moyen le plus convenable est le dernier, parceque, si l'animal se mord ou si un corps étranger tire sur la mèche, elle peut bien être perdue et enlevée, mais la peau n'est pas lacérée.

Quand l'inflammation causée par l'apposition du seton est apaisée et que la suppuration est bien établie, il faut laver matin et soir les deux bouts du seton avec une éponge et de l'eau tiède, après avoir passé le doigt en pressant légèrement sur tout le trajet, afin de provoquer l'émission du pus amassé dans sa longueur.

La seconde forme de seton est celle dite *seton ou cautère Anglais, rouelle ou fontanelle*. Ce genre d'exutoire se compose d'une pièce de cuir flexible ou de feutre, de forme ronde ou ovale et percé dans son centre d'une ouverture destinée à donner issue à la matière dont elle est appelée à provoquer la sécrétion. Le diamètre de cette pièce de cuir ou de feutre est communément de deux pouces environ. On l'entoure de filasse pour lui donner un peu de consistance d'abord, mais surtout afin de pouvoir en activer l'action, soit par le phénomène de la capillarité soit par la facilité qu'on a, dans ce cas, de l'inprégner d'un médicament quelconque.

Pour le placer on fait à la peau une incision plus petite de moitié environ que le diamètre de la rouelle, puis avec le doigt, le bout d'une spatule mousse ou même avec le bistouri, on détache la peau dans un rayon correspondant au diamètre du corps étranger qui doit être introduit. Cela étant fait, on plie celui ci en deux et on l'introduit

avec précaution dans l'ouverture. Quand il y est, on l'ouvre, on l'étale également à droite et à gauche et l'opération est terminée. Si pourtant on avait pratiqué une ouverture trop grande, il serait bon de faire un point de suture au milieu.

Ce seton se voit moins que les autres, mais il est aussi moins actif.

La troisième forme de seton est celle qu'on nomme *Ortie* ou *trochique*. Ce genre d'exutoire est destiné à produire un effet plus considérable et plus immédiat. Il consiste dans l'emploi d'un morceau d'écorce de garou, — (*Daphne, gnidium* de Linnée) ou de racine d'Elleboré noir, macéré dans du vinaigre pendant quelques heures et introduite par le procédé dont nous venons de parler dans le précédent paragraphe. Quelquefois on emploie pour produire le même effet, du sublimé corrossif, de l'orpiment gros comme une noisette et enveloppé dans un linge. Ce procédé agit rapidement et fournit un exutoire abondant, on peut le combiner avec le 1er en ce sens qu'ayant attaché dans la mèche du seton, l'agent médicamenteux, on peut en faisant tourner celle-ci, le retirer dès que l'action désirée est produite et laisser néanmoins subsister le seton simple.

Voyons maintenant quelles sont les parties du corps sur lesquelles on peut ou sur lesquelles il est parfois nécessaire de passer des setons.

Il est peu d'entraits dépendant de la tête, de l'encolure, du corps et des rayons supérieurs des membres sur lesquels on ne puisse ou on ne doive, dans certains cas poser des setons ou un seton. Celui qui a l'honneur d'écrire cette notice en a placé à la joue, sur la nuque, à l'encolure, au garot, le long des épaules, au poitrail, sur les côtes, sur les flancs, sous le ventre, *sur les reins* et sur les fesses. C'est dire assez que partout, même dans les endroits où la peau semble être le plus adhérente aux tissus qui sont placés sous elle, on peut, quand cela est nécessaire, passer un seton.

Cependant, règle générale, le seton au poitrail, à l'encolure, à la fesse sous le ventre ou à la joue sont les plus fréquemment employés. Ceux au poitrail sont surtout usités comme dérivatifs généraux; comme dérivatifs locaux, nous verrons tout à l'heure pourquoi leur siège doit varier, mais auparavant disons un mot des effets produits par leur application.

Peu de temps après l'application du seton, il survient un engorgement inflammatoire qui persiste deux ou trois jours. Après ce temps, vient un suintement séreux, c'est-à-dire d'eau jaune ou rougeâtre qui se transforme bientôt en une louable suppuration. Pour exprimer la chose dans le langage usuel aux habitants du pays, le seton *distille* alors comme il faut et c'est à partir de ce moment qu'il faut le nettoyer et l'entretenir propre, comme nous l'avons dit.

En général on ne doit pas laisser subsister ces éxutoires plus de trois semaines ou un mois, le tempéramment des animaux s'y habituerait et leur action serait plus nuisible qu'utile. Dans le cas où on voudrait maintenir l'éxutoire, il faudrait alors l'établir sur un autre point.

Si, pendant sa durée, l'animal l'arrache ou si le ruban de fil se pourrit, on le repasse aisément avec une baguette de la grosseur d'un crayon ordinaire qui s'insinue librement dans l'ouverture et à l'un des bouts de laquelle on a fixé par le moyen de deux fentes, le ruban nouveau. Ce remplacement, pour ceux qui ont une aiguille à seton peut se faire en utilisant le bout mousse de l'aiguille et le dirigeant dans la plaie par le bout tranchant que l'on coiffe au préalable d'un bouchon de liège afin de pouvoir s'en servir sans crainte.

Les setons étant des révulsifs, il faut contrairement à ce qui est généralement pratiqué par les maréchaux de campagne ne pas en faire usage pendant la période première des maladies aigues dont ils augmentent alors l'acuité. Il faut attendre que la période d'irritation ait cédé à d'autres moyens, afin d'en retirer tous les avantages.

On place des setons sur les joues dans les cas de maux d'yeux rebelles, c'est alors presque toujours en rouelle qu'il faut les établir. Leur pose demande beaucoup de précautions et une main bien exercée à cause des gros filets nerveux qui rampent sous la peau dans cette région, et qu'on ne léserait point impunément.

On les emploie sur la nuque et sur le garrot dans les cas de tumeurs à ces parties causées par la pression du licol pour les chevaux qui *tirent au renard* et dans le cas de blessures graves au garrot occasionnées par la selle ou par la sellette. On en met sur côtés de la poitrine dans les affections anciennes de cette cavité soit qu'elles aient leur siège dans la membrane qui la tapisse et qu'on nomme *plèvre*, soit qu'elles occupent les poumon ou les bronches. Il faut avoir soin en passant ces setons de ne pas blesser la veine de l'éperon.

On en place sur les flancs, en les inclinant d'arrière en avant, dans certains cas de maladies des boyaux et du *peritoine*, membrane qui tapisse l'intérieur, du ventre et qui recouvre les boyaux à l'extérieur, comme la *plèvre* tapisse l'intérieur de la poitrine, sépare les deux poumons et enveloppe le cœur sans le toucher. Dans ces cas là, on les met souvent *sous le ventre* et nous en avons, pour notre part souvent obtenu de bons effets. Nous en avons passé trois ou quatre fois depuis bientôt trente ans que nous pratiquons, *sur les reins* dans le cas de *lombago* ou *effort de rein* et nous nous en sommes bien trouvés, mais leur apposition là, est bien difficile et leur entretien demande des soins minutieux, il faut une main bien exercée pour les appliquer et un œil bien vigilant pour les entretenir et les panser.

On en met aussi tout le long de l'épaule en avant et en arrière dans certains cas de boiteries rebelles et dont la nature est inconnue. On place des cautères anglais sur la pointe de l'épaule et sur la jointure de la cuisse avec le bassin, ou bien on applique des setons le long du bras et sur les côtés de la jointure que nous venons d'indiquer dans des cas analogues.

Enfin on en met souvent sur les fesses afin d'établir une dérivation éloignée dans certaines affections locales ou afin de créer une diversion favorable dans certaines autres qui sont générales, comme le tétanos (*lock jaw*) par exemple.

La facilité avec laquelle on peut pratiquer cette opération fait qu'on en abuse, ainsi que de la saignée et que très souvent, l'application de ce moyen visible fait négliger l'emploi de médicamens plus actifs et mieux appropriés.

Il faut se garder en cela, comme en toute chose des exagérations et ne les employer que judicieusement, ce qu'une longue pratique jointe à des connaissances théoriques ou à de bons avis, permettent seuls de faire.

L'apposition des setons peut entraîner trois accidens graves, l'un en le posant, c'est l'hémorrhagie, les deux autres pendant sa durée, se sont la gangrène et la formation des abcès.

Nous avons été témoin étant élève, d'un cas d'hémorrhagie, qu'il n'a pas été possible d'arrêter et dont la mort a été la conséquence. Cependant, ces cas sont extrêmement rares et l'hémorrhagie peut toujours céder à une compression exercée sur le trajet de la plaie après avoir enlevé la mèche. Souvent même—quand elle a lieu—elle s'arrête d'elle-même et n'a aucune signification.

Dans les cas où la gangrène s'établit sur le trajet du seton, il faut le supprimer et cautériser avec le fer rouge sur différents points du trajet, puis panser avec du chlorure de chaux.

Quand aux petits abcès, on peut ou les ouvrir avec un bistouri, ou laisser à la nature le soin de les abcéder elle-même, ils sont sans conséquences fâcheuses, quand ils ne dégèrent pas en ulcères, dans ce dernier cas, il faut les cautériser avec le fer rouge et panser la plaie après la chute de la portion de chair mortifiée par la brûlure et qu'on nomme *escharre* (prononcez *eskare*) comme une plaie simple et oruinaire.

Fermes-Modèles.

Ceux de nos souscripteurs qui reçoivent ou qui ont lu le *Journal de l'Agriculture* de l'année dernière se rappelleront peut-être quelques articles que nous y avons inséré et dans lesquels nous préconisons la création des fermes-modèles et l'établissement, dans le pays, de l'enseignement vétérinaire.

Nous trouvons dans le numéro du 16 février dernier de la *Gazette de Montréal*, un article consacré à cette question et que nous croyons devoir traduire et publier parcequ'il contient un projet.

Voici l'article :

Monsieur,—Dans une lecture que j'ai faite il y a peu de temps à Montréal sur la mauvaise répartition du travail, j'ai parlé assez longuement des avantages résultant de l'établissement de fermes-modèles. Mais, comme je sais qu'il est très facile d'exposer des propositions et de s'occuper de généralités sans qu'il en résulte aucun bien, je me hasarde à vous interrompre dans vos travaux en vous adressant l'esquisse, très imparfaite, d'un plan pour l'établissement d'une ferme-modèle pour la province du Bas-Canada.

Ainsi que je l'ai fait remarquer dans ma lecture, nous ne devons pas espérer de voir ces établissements se suffire à eux-mêmes, leur bénéfice doit avoir un caractère indirect. Cela étant bien entré dans les esprits, le plan que je propose est le suivant :

Un Collège d'Agriculture doit être formé dans la localité la plus centrale de la Province, disons Richmond ou Sherbrooke—ce collège ayant pour dépendance une ferme, modèle d'au moins 200 acres. Pour obtenir les fonds nécessaires à cette création, je proposerai un emprunt au gouvernement et pour en assurer les intérêts, il faudrait qu'une somme, n'excédant pas 10 pour cent soit prélevée sur les fonds alloués aux Sociétés d'Agriculture de la province (qui se montaient en 1856 à plus de 30,000 dollars). La ferme et les bâtiments seraient la propriété de la province.

L'établissement serait divisé en deux départements, le

théorique et le pratique. Le collège constituant le premier et la ferme le second.

Quand au collège, il existe dans ce pays un grand besoin d'écoles d'un ordre supérieur et par suite, beaucoup de personnes envoient leurs enfants aux Etats-Unis ou en Angleterre pour y être élevés. Si donc on élève suffisamment le niveau de l'instruction dans le collège agricole, les jeunes gens qui se destinent au commerce ou à d'autres professions auraient la possibilité de recevoir ici une bonne éducation, avec les avantages résultant d'une résidence salubre et l'absence de plusieurs des tentations qui sont l'apanage des grandes villes. D'un autre côté ceux qui se destineraient à l'agriculture, recevraient une éducation telle, qu'elle les rendrait propres à prendre dans l'avenir une part capitale dans les affaires de leurs districts spéciaux.

Pour ce qui concerne le département pratique, le travail pourrait être accompli par des fils de fermiers qui ne sont pas en position de payer leur éducation au collège et qui, recevraient en échange, leur pension et la faculté d'assister aux cours traitant des matières immédiatement relatives à l'agriculture.

Le cours des études, pour être utile, devrait, ce me semble, embrasser les littératures latine, française et anglaise; l'histoire, la géographie, les mathématiques, la chimie, la géologie et la médecine vétérinaire.

Les professeurs et le personnel seraient choisis et l'institution dirigée par un conseil élu par les différentes sociétés d'agriculture et dont le ministre de l'agriculture serait le président-né.

Je sais que ce qui précède est un projet fort imparfait; mais si chacun de ceux qui sont intéressés dans la question au lieu de se borner à reconnaître qu'il est urgent de faire quelque chose, apportait ses suggestions, on trouverait quelque plan qui donnerait enfin le moyen de placer notre agriculture sur un pied tout différent de celui où elle est aujourd'hui.

J'ai l'honneur, etc.

F. D. FULFORD.

Hemmingford, février, 1859.

Sans accepter tout ce plan, nous sommes heureux de contribuer pour notre part à répandre l'idée générale qu'il contient; et, nous faisons des vœux bien sincères pour voir la question des fermes-modèles entrer dans le domaine de la discussion utile. Quant à l'enseignement vétérinaire, nous mûrissons en ce moment un projet que nous soumettrons le mois prochain à nos lecteurs et qui, s'il est accepté, nous permettra d'ouvrir dès le mois d'octobre de cette année, des cours à Montréal.

(NOTE EDITORIALE.)

COMMUNICATIONS.

Examen analytique du Rapport du Président de la Société d'Agriculture du Comté de St. Hyacinthe pour l'année 1858.

M. Louis Delorme, avocat, et ancien président de cette société d'agriculture, a donné au pays, le bon exemple de faire à ses commettans, avant de résigner les fonctions qu'on lui avait confiées, un rapport des travaux accomplis dans l'année et de jeter en même temps qu'un regard rétrospectif sur le bien fait dans le passé, un coup d'œil sur les travaux à accomplir encore.

L'exiguité de notre cadre ne nous permettra pas de donner à l'examen de ce travail que nous voudrions pouvoir reproduire, toute la place que nous devons consacrer à d'autres matières; mais, l'exemple donné par M. L. Delorme est trop bon pour que nous ne l'en félicitions pas et que nous ne nous empressions pas à lui accorder dans notre journal, si non une grande du moins une bien sympathique hospitalité.

M. L. Delorme a divisé son travail en trois parties principales, bornées toutes, ainsi qu'il a soin de le faire remarquer, au seul comté de St. Hyacinthe. Il prend pour point de départ les travaux du comité nommé en 1850 par l'Assemblée Législative pour s'enquérir de l'état de l'agriculture dans le Bas-Canada et des moyens de l'améliorer et son travail roule sur ces trois questions :

- 1°. Qu'y avait-il alors à faire?
- 2°. Qu'à-t-on fait depuis lors?
- 3°. Que reste-t-il à faire aujourd'hui?

La réponse à la première de ces questions est extraite du texte même du rapport de cette commission et c'est ainsi qu'elle est libellée :

“ Le sol et le climat du Bas-Canada sont favorables à l'exploitation agricole ; le peuple est laborieux, intelligent, et cependant, ce peuple ne retire pas de la terre plus du quart de ce qu'elle peut produire. La cause, c'est que le système de culture est mauvais. Les défauts principaux de ce système sont : 1°. Le manque de rotation dans les semences ; 2°. le manque ou la mauvaise application des engrais ; 3°. le peu de soin donné à l'élève et à la tenue du bétail ; 4°. le défaut d'assèchement dans certains endroits ; 5°. Le peu d'attention donné aux prairies et à la production des légumes pour la nourriture des troupeaux ; 6°. enfin la rareté des instruments perfectionnés d'agriculture.”

Répondant à la seconde question, (qu'à-t-on fait depuis lors ?) M. L. Delorme reconnaît que les deux premiers maux subsistent encore pour le comté dont il parle. Pour le 3e, et nous croyons pouvoir aller plus loin que l'auteur et étendre ce qu'il dit à tout le pays, voici comment il s'exprime :

“ Etablissons de suite, comme fait incontestable que nos animaux ne sont presque jamais traités avec l'attention qui leur est due. Non seulement ne fera-t-on aucun cas de les voir exposés à l'intempérie des saisons, mais encore il leur manquera le strict nécessaire pour vivre. En été ils n'auront pas assez d'eau ; et une bonne eau fraîche n'est-elle pas la moitié de leur subsistance ? Et quelle herbe broûteront-ils ? Le plus souvent on les mettra dans un parc où la terre est à moitié couverte de mauvaises herbes. Voilà comment sont traités les animaux qui entrent pour une si grande part dans le bien-être de l'existence humaine. Comment concilier cela avec la tendance actuelle à améliorer les races par les croisements ?”

M. L. Delorme aurait pu ajouter dans beaucoup de cas et presque partout, l'oubli presque complet du pansement de la main et des soins de propreté que les animaux requièrent.

Après avoir très judicieusement et très savamment passé en revue les autres points signalés par la commission, le très digne et très zélé ex-président de la société d'agriculture de St. Hyacinthe dit :

Ne laissons pas le domaine que nous venons de parcourir sans voir la laiterie !

Qu'en dirons-nous ? Nous trouvons peu de lait, point de fromage et pas de bon beurre. Il est vrai que la première condition voulue est celle de la bonne nourriture des vaches, pour avoir une bonne quantité de lait et qu'il soit riche. Le terrain dans tout ce comté, présentant généralement une surface plane plutôt qu'accidentée, est peu propre à la nourriture des grands troupeaux ; mais outre cela, quoique les troupeaux soient peu nombreux, la condition de nos pâturages n'offre pas assez de nourriture pour que nos vaches donnent beaucoup de lait.—Avec ce peu de lait cependant le beurre pourrait être meilleur qu'il ne l'est généralement dans ce comté. Presque toujours il manque à la bonne confection de ce beurre d'avoir été bien égouté, bien battu, bien lavé.—Avant tout il faut de bons pâturages, bien traiter les vaches, puis en remplissant les conditions ci-dessus énoncées, on aura du bon beurre.

Nos cultivateurs devraient comprendre combien est importante l'exploitation de cette branche d'industrie, et savoir en retirer plus de profit.

Ils ont meilleur succès avec les animaux de la basse cour. Cette industrie prend de jour en jour une importance que semblent ne pas perdre de vue les femmes canadiennes. Un peu plus de soin dans la préparation des volailles pour le marché, et elles trouveront un débit plus profitable.

Il n'a rien été dit du chanvre si propre à la confection des cordages ; rien du lin si précieux pour les filatures, les huiles, l'alimentation des animaux et même pour le soulagement des maux de l'humanité. C'est qu'il faut avant tout améliorer le sol et ne pas lui imposer une culture épuisante comme le chanvre, le lin, tant que nos champs ne seront pas dans une meilleure condition. Puisse ce résultat être bientôt obtenu et nous pourrions alors nous écrier : " cultivons le lin ! "

Et si l'esprit d'entreprise sait profiter judicieusement de l'avantage des pouvoirs d'eau de St. Hyacinthe pour y créer soit une filature, soit une fabrique d'huile (ou les deux ensemble) nous nous écrierons encore plus : "cultivons le-lin, cultivons le lin !"

A propos du gaspillage auquel nos forêts sont en proie, l'écrivain ajoute avec beaucoup de sagesse :

Si l'on jugeait de la fortune de nos cultivateurs par le dépouillement des forêts et la destruction des arbres, il faudrait dire qu'ils sont tous dans l'aisance. Cet état de dévastation existe, mais pour indiquer dans la fortune de nos cultivateurs plutôt un vide qu'un surplus de richesse. Nos forêts ont été et sont encore hachées sans précaution ; nos champs se sont vus dépouiller de leur dernier arbre, et combien de champs n'en possèdent pas un pour abriter les animaux contre l'ardeur du soleil. Aussi est-il nécessaire aujourd'hui, non seulement de bien entretenir l'ancienne forêt, mais il en faut créer de nouvelles d'année en année par la transplantation d'un grand nombre de jeunes arbres. Cela est de la plus stricte nécessité. Embellissons nos demeures par des transplantations d'arbres autour des maisons et près des chemins.—Non-seulement ces plantations seront un sujet de jouissance, mais elles seront encore un objet de prix en augmentant la valeur de la propriété.

L'auteur de ce très remarquable document, travail dont l'analogue devrait sortir de la plume de tous les présidents de sociétés agricoles, termine en reconnaissant qu'il y a eu cependant des progrès accomplis, qu'ils sont dus pour une grande part à l'existence des sociétés d'agriculture et que pour les continuer et les augmenter, il faut encourager les publications et les renseignements sur l'agriculture et répandre l'éducation et l'instruction sur toutes les classes des enfants du pays. Il fait la part dans ce progrès au *Journal d'Agriculture* et aux expositions générales et locales, et termine par ces mots que nous aimons mieux citer qu'analyser :

L'agriculteur en tous lieux exerce une industrie très importante ; l'art difficile qu'il exécute lui fait accomplir une œuvre d'autant plus belle qu'elle produit le soutien de la vie et demande un rare jugement et une grande capacité dans l'accomplissement des travaux qu'elle prescrit.—Certes la profession du cultivateur est grande et noble, et combien importante doit-elle

paraître à nos yeux en Canada, où l'agriculture est la source principale de la prospérité.—Travaillons donc pour améliorer la condition agricole du Canada. Combien grande est cette tâche qui une fois accomplie fera dire de nos cultivateurs qu'ils ont rendu ce pays un des plus beaux du monde.—Avec l'esprit éminemment progressif du siècle où nous vivons, il y a encore lieu d'espérer l'accomplissement de cette grande œuvre.

Nous le répétons, ce travail est lui-même un progrès et nous appelons de tous nos vœux l'époque où M. le ministre de l'agriculture l'exigera de toutes les sociétés de comté. De pareils documents réunis en volumes tous les ans, seraient le meilleur guide des progrès à tenter et le meilleur annuaire agricole dont le pays puisse être doté.

P.S.—M. L. Delorme dans son discours a bien voulu mentionner l'œuvre que nous entreprenons, comme un progrès dans l'avenir, nous l'en remercions ici avec effusion et nous espérons que notre journal, s'il est patroné selon nos désirs, tiendra les promesses faites en son nom et réalisera tous les progrès que l'on peut attendre d'une publication de ce genre

L'éditeur propriétaire, FÉLIX VOGLI.

CORRESPONDANCES.

Montréal, 6 février, 1859.

A M^{me} CURE DE ***

Monsieur le Curé,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à la date du 1er du courant et je m'empresse de vous répondre.

Je regrette Monsieur d'avoir à vous dire que les renseignements que vous m'avez fournis, ne sont pas suffisants pour me mettre en position de vous adresser une consultation de laquelle vous puissiez tirer parti pour le rétablissement de votre jument.

Vous ne me dites pas son âge, le nombre de poulains qu'elle a déjà eus; depuis combien de temps elle a perdu

son lait ; quel membre est le siège de la boiterie, droit ou gauche, antérieur ou postérieur.

Avez-vous fait examiner ou avez-vous examiné vous-même, *s'il n'y a pas une tumeur dans les mamelles ? S'il y en a une, est-elle indolente ou douloureuse ? froide ou chaude ? La bête lève-t-elle la jambe en signe de douleur et se plaint-elle quand elle marche ?—Enfin, tousse-t-elle ? et, si oui, quelle est la nature de sa toux ?*

Si elle mange *réellement* ce que vous dit votre serviteur, c'est-à-dire une mesure d'avoine et douze livres de foin par jour, et si, par *mesure* vous entendez un gallon, cette quantité me semble bien suffisante et ne m'autorise pas à croire qu'elle perd l'appétit.

Les médicaments qui lui ont été donnés n'ont servi qu'à vous empêcher de prendre en temps utile les moyens rationnels nécessaires, donc, ils vous ont nuï. Toutes ces poudres de conditions de Carlton et autres sont de la poudre de perlinpinpin, il n'y a pas plus pour les chevaux que pour les hommes des remèdes à tous maux. La saignée a pu avoir son *efficacité*, mais je ne peux pas l'assurer, ignorant que je suis, des causes et de la nature du mal, ainsi que de son siège.

Je regrette, M. le Curé, que la distance à laquelle nous sommes l'un de l'autre, m'empêche d'aller voir votre jument ; mais, si vous voulez m'adresser des renseignements bien circonstanciés et qui répondent aux choses sur lesquelles j'ai l'honneur d'appeler votre attention, si vous en avez même d'autres que je ne puis prévoir à me faire connaître, je tirerai peut-être de la combinaison réfléchie et raisonnée de vos indications, une déduction conforme à vos désirs et à mon envie de répondre utilement à la confiance que vous voulez bien avoir en moi et dont je vous remercie.

J'aborde maintenant la seconde question de votre lettre, question ainsi conçue :

“ Un jeune homme qui a du goût pour la science vétérinaire, pourrait-il trouver à Montréal à s'instruire dans cette science, et à quelle condition.”

Comme il n'y a point d'école vétérinaire en Canala et que cette science n'est qu'une application de la médecine aux animaux,—plus, les sciences accessoires à cette spécialité—les études par lesquelles débutent les élèves en médecine conviennent parfaitement et sont même absolument nécessaires.—Je classe au nombre de ces études, celles qui forcent l'élève à acquérir des notions exactes et complètes d'anatomie descriptive,—d'anatomie générale,—de physiologie,—de matière médicale,—de botanique,—de physique,—de chimie et de manipulations pharmaceutiques, toutes sciences qui sont la base de l'éducation médicale et qu'on peut acquérir partout où la médecine est régulièrement enseignée.—Le jeune homme peut encore, dans ce cas, s'exercer par des dissections au maniement du scalpel et acquérir ainsi la légèreté de main, la précision, la fermeté et l'habileté nécessaires à la pratique des opérations chirurgicales.

Vient ensuite l'étude des sciences, non pas spéciales, mais spécialement appliquées.—1°. L'Histoire Naturelle des races et des espèces utiles et nuisibles à l'homme l'éducation et l'élève des premières et les moyens à employer pour se protéger contre les secondes ou pour les anéantir. 2°. L'Hygiène spéciale à chacune des espèces de nos animaux domestiques, basée sur les lois de l'hygiène générale. 3°. Les notions de beautés et de difformités des animaux qui appartiennent aux races et aux espèces diverss. 4°. Les notions de jurisprudence et de médecine légale qui appartiennent au commerce du bétail et à la police sanitaire en temps de maladies contagieuses et épizootiques. 5°. L'étude des formes spéciales qu'affectent leurs maladies et les moyens de les reconnaître et de les traiter, ce qui constitue un cours long et difficile, partout où on ne peut pas avoir sous la main un grand nombre de malades à la fois et atteints de maladies diverses.

Voilà, M. le Curé, à peu près, car j'écris à la hâte et je suis bien certain d'avoir omis quelque chose, le tableau des connaissances qu'un vétérinaire est requis de posséder.

Pour commencer,—à défaut d'une école spéciale, il serait donc bon qu'un jeune homme, voulant se livrer à l'étude de cette science, plus utile et plus agréable à étudier, qu'elle n'est lucrative et agréable à exercer, pour ceux qui la pratiquent avec honneur et sans charlatanisme, vienne étudier la médecine et se procurer en même temps les livres spéciaux.—Pour cela faire, M. le Curé, il faudrait que le futur étudiant, puisse se procurer une situation telle, qu'en restant libre de suivre ses cours, il puisse suffire à ses besoins et consacrer ses veillées à l'étude. Ou bien qu'il fut assez riche pour vivre au moins pendant trois ans en *Etudiant sérieux* et payer ses professeurs et ses livres.—Ce bilan, vous pouvez l'établir vous-même bien mieux que moi.

Pour ce qui concerne mes honoraires personnels, je serai de facile composition et je les réglerai à l'amiable avec les parents du jeune homme, s'il m'est confié.

Tels sont, M. le Curé, les renseignements généraux que je crois devoir vous adresser à propos de la question que vous m'avez faite et je terminerai cette lettre en vous priant de recevoir les salutations respectueuses, de

Votre bien dévoué serviteur,

F. VOGELI, M. V. à Montréal.

CULTURE DU LUPIN.

STE. JULIENNE, MARS 1859.

MONSIEUR,—Ayant vu sur votre journal d'économie rurale, de médecine et de chirurgie vétérinaires, un article sur le Lupin jaune, dont la culture en Prusse a été, et est encore aujourd'hui si avantageuse, je vous serais infiniment obligé, quoique je n'aie pas l'honneur d'être personnellement connu de vous, si vous vouliez m'indiquer où je pourrais me procurer cette graine, et le prix qu'elle peut coûter.

Je voudrais savoir en même temps, la quantité qu'il en faudrait pour ensemer un acre de terre. Non seulement je désirerais m'en procurer, mais plusieurs personnes à qui j'ai parlé des bons effets de la graine en question, seraient aussi disposées à en acheter. Cette graine une fois connue de nos agriculteurs, et introduite en Canada, est destinée à révolutionner le système agricole de notre pays.

Nous avons ici une immense quantité de terrain sableux, qui ne produit rien ou presque rien, vu qu'il est impossible aux propriétaires de ces terrains de les engraisser, et si le *Lupin jaune* améliore les terres sableuses, et leur donne des vertus, s'il les rend aptes à produire toute espèce de grains, si, comme on le dit, le fourrage est excellent et la graine bonne pour les vaches, chevaux et moutons, je n'hésite pas à dire, qu'avant peu d'années, toutes les terres qu'on ne cultive pas aujourd'hui parce qu'elles ne rendent rien, seront dans un bel état de culture, et rapporteront à leurs possesseurs de belles et superbes récoltes, et si nous arrivons à un pareil degré de prospérité agricole, nous le devons à vous, monsieur, qui nous avez fait connaître le premier, cette précieuse et inappréciable graine.

J'ai l'honneur d'être,
Votre, etc.

A. J. DESRIVIÈRES.

Ainsi qu'on peut le voir par la lettre qui précède, notre dernier numéro a attiré l'attention sur la culture du *Lupin jaune*. Ne pouvant pas répondre aux questions de notre honorable correspondant, quand au prix de la semence, aux moyens de se la procurer et à la quantité qu'il en faut pour ensemer un arpent de terre, nous avons écrit à M. le Secrétaire perpétuel de la Société Impériale et Centrale d'Agriculture de Paris pour avoir ces renseignements et nous espérons pouvoir fournir de cette graine et de celle de Luzerne aux expérimentateurs, assez tôt pour que leurs essais puissent être faits en temps utile, cette année.

[Depuis que nous avons écrit les lignes qui précèdent, nous avons reçu encore trois lettres à ce sujet. Nous prions ceux qui nous les ont adressées de vouloir bien, pour toute réponse prendre leur part de ce qui précède].

F. V.

REVUE.

Sous ce titre, nous donnerons tous les mois à nos souscripteurs un rapide sommaire des bonnes choses,—selon nous—contenues dans les différents journaux spéciaux de France et d'Amérique qui nous feront l'honneur d'accepter notre échange ou que nous pourrons nous procurer. Cet

examen s'étendra aux livres et brochures spéciales qui nous seront adressées et dont nous accuserons ainsi réception.

Pour aujourd'hui et pour ce numéro, nouveau venu dans la carrière, nous n'avons pas beaucoup d'échanges à analyser, mais, si nous sommes pauvres en quantité, nous sommes riches en qualité. Le numéro de Mars du Journal de l'Agricultur nous fournira seul la matière de ce bulletin et nous trouverons à y glaner.

Nous devons d'abord, pour suivre en le feuilletant après l'avoir lu avec soin, noter que le Révérend Messire Pilote est parti pour l'Europe afin d'en visiter les Instituts Agricoles et de faire profiter notre pays du fruit de ses remarques et de ses études.

Ce digne apôtre du progrès agricole, compte à son retour établir une ferme modèle au collège de St. Anne—Ne serait-ce pas là, la mise à exécution du projet que nous avons traduit de la Gazette de Montréal et que nos lecteurs ont pu lire dans les pages de ce numéro?—Espérons le et souhaitons avec M. Perrault au digne ecclésiastique bon voyage et prompt retour.

Plus loin, à la page 151 du même numéro nous signalons à l'attention des amis de l'Agriculture un travail très remarquable, mais pas assez développé selon nous, dû à la plume habile et à l'expérience raisonnée de M. William Boa, Agriculteur Propriétaire à la Côte St. Laurent près Montréal.

Ce praticien, dans un article que la satisfaction que nous avons mise à la lire nous fait trouver trop court, examine la tenue générale d'une terre dans le Bas-Canada. Nous regrettons que le défaut d'espace nous empêche de faire des citations ou même de reproduire cet article qui, nous l'espérons bien sera considéré par son Auteur comme un sommaire dont il développera successivement tous les paragraphes.

Cet honorable disciple d'Olivier de Serres, recommande la culture des fourrages, naturels et artificiels, le soin des

fumiers, l'élève des bestiaux, cette *assiette de la culture*. Il indique des rotations, et son système d'alternance, dont nous dirons un mot dans notre prochain numéro, ne le pouvant ici faute d'espace, tend à faire disparaître les jachères, cette plaie de toute agriculture bien entendue.

Nous nous laisserions volontiers aller au désir de tout citer de ce travail, mais nous ne pouvons le faire, forcé que nous sommes par l'inflexible dimension d'une forme d'imprimerie.

Nous invitons nos lecteurs à le lire, cela vaudra mieux qu'une analyse.

Comment! diront peut-être quelques-uns d'entr'eux, mais à quoi nous servira votre journal, si nous n'y trouvons pas tout ce qu'il nous faut?

Je répondrai: A vous prouver, ami, — puisque vous encouragez ma publication vous n'êtes pas mon ennemi — que je ne puis pas être une encyclopédie agricole à moi seul, qu'à côté de moi il y a des gens qui expérimentent, qui raisonnent, qui écrivent et qui livrent au public le résultat de leurs méditations.

Je dirai encore: Qu'il y a en économie rurale deux grands chapitres. 1o. Les bestiaux, et je m'en empare, j'en fais ma spécialité; 2o. le sol et celui-là c'est la spécialité du journal l'Agriculteur. Mais, ni lui ni moi ne pouvons rester dans nos limites; tout nous est commun. Si les animaux vivent du sol, le sol a son tour est fertilisé et sillonné par eux. Nous sommes les deux portions d'une même charnière et il ne me restera de spécial que les renseignemens que je pourrais avoir à vous donner pour conserver en santé et pour réparer en cas de maladie, ces machines vivantes auxquelles nous devons tant et que nous soignons si mal et si peu.

L'espace me force à clore ici cette revue qui n'est point achevée, abonnez-vous aux deux journaux lecteurs, ce ne sera ni trop ni trop cher.

L'APPAREIL AUBIN

POUR LE

GAZ D'ÉCLAIRAGE

Pour les Maisons Privées, les Magasins,
les Manufactures, les Moulins à Scie,
les Phares, les Hôtels, les Colléges, les
Villages et les Villes.

*Bréveté pour le Canada le 10 Décembre 1856. Bréveté aussi en
Angleterre, aux Etats-Unis et en France.*

CET Appareil (dont un modèle fonctionne tous les jours au
No. 142, Rue Craig,) s'adopte très rapidement dans les Établisse-
ments Privés et Publics, comme on peut le voir par des cer-
tificats et articles de journaux en la possession du soussigné.

C'est l'Appareil à Gaz le plus simple, le plus sûr et le plus
effectif qui ait été encore inventé. Il s'adapte à tous les climats
et à tous les pays, attendu qu'il n'est pas exposé à être dérangé
par le froid, et qu'il extrait le Gaz de toutes les substances qui
le contiennent, comme la Sciure de Bois, la Résine, la Houille,
la Graisse, les Os, l'Huile, le Pain de suif ou de Graines, pro-
duit la lumière la plus économique et la plus agréable que l'on
connaisse.

IL A OBTENU LA

MEDAILLE D'OR DE L'INSTITUT AMERICAIN,

Et des prix partout où il a été exposé

[La ville de Sorel est éclairée par ce procédé et celle de St.
Hyacinthe va l'être bientôt. Les compagnies qui se forment
dans le but d'exploiter ce système, font toutes un heureux pla-
cement de leurs fonds.

☛ Pour des Appareils ou des renseignements à ce sujet,
s'adresser à

E. BAUMANN,

Agent pour le Bas-Canada,

Rue Craig, No. 142, chez M. Garth.

MAISON FRANÇAISE,

186, RUE ST. PAUL.

FAUCHE & JACOT, HORLOGERS, BIJOUTIERS,

Etc., Etc., Etc.,

ONT l'honneur d'annoncer au Public qu'ils ont ouvert leur
ATELIER D'HORLOGERIE.

On trouvera toujours un bon assortiment de Montres d'Or et
d'Argent, Bijouteries Françaises et Américaines; une grande
variété d'Horloges, en gros et en détail; Fournitures pour Hor-
logerie, Outils, etc.

La maison Fauche et Jacot, établie seulement depuis deux
ans, jouit déjà dans tout le pays, d'une considération et d'un
patronage considérable et pour lequel ils remercient le public.

REPARATIONS EN TOUS GENRES A DES PRIX MODERES.

LA RUCHE LITTÉRAIRE.

C E Charmant Recueil dont la cessation momentanée a causé
tant de vide dans les salons, a reparu.

Son ancien éditeur, M. Cherrier et son ancien et habile ré-
dacteur M. H. E. Chevalier ont eu la bonne pensée de la tirer
de sa léthargie.

Le prix de l'abonnement est modique,

2 DOLLARS SEULEMENT POUR UNE ANNEE.

Le premier numéro de cette reprise est marqué au coin du
goût littéraire le plus pur et du respect le plus grand pour la
langue et pour le foyer domestique. Sa place est partout où l'on
aime la langue française.

MEDICAMENTS VETERINAIRES.

LE DOCTEUR F. VOGELI

Se charge de la préparation et de l'expédition de tous les médicaments recommandés par la science. Il ne fait ni ne vend aucunes drogues mystérieuses ou ayant la vertu de tout guérir mais il tient au service du public et spécialement :

DE BONS VERMIFUGES

POUR LES

CHEVAUX, JUMENTS ET POULAINS,

ET D'EXCELLENT

ONGUENT POUR LES PIEDS.

Cet onguent arrête le serrement de corne, en facilite la pousse, maintient sa souplesse et son élasticité, prévient les seimes, les guérit quand elles sont légères et empêche une foule de boiteries.

PRIX :—1 DOLLAR LA LIVRE.

(Elle suffit pour un cheval et pour un an.)

IL Y A DES DEMI-LIVRES AU PRIX DE 50 CENTS.

Chaque livre ou demi-livre est accompagnée d'un petit imprimé indiquant la manière d'en faire usage.

LETTRE À L'ÉDITEUR.

LAPRAIRIE, 6 JANVIER, 1859.

CHER MONSIEUR,

Je ne saurais trop vous féliciter du patriotique projet de publier un "Journal d'Economie Rurale et Vétérinaire." Nulle publication ne peut être plus utile que celle-là à nos cultivateurs chez qui la lumière commence à se faire.

L'élève des animaux ne constitue-t-il pas la branche la plus lucrative comme la plus intéressante de l'agriculture? Quel prix donc l'agriculteur doit-il attacher aux leçons d'un homme de votre expérience et de votre savoir sur ce sujet?

Mais votre journal qui est, je crois, le seul de ce genre dans le pays, peut faire plus qu'éclairer nos cultivateurs sur leurs intérêts matériels les plus immédiats. Je ne connais pas de lectures plus propres que celle-là à réveiller chez eux le goût et le désir de l'instruction. La lumière se répand vite dans l'intelligence humaine quand on sait choisir le point convenable pour l'y introduire. Noble mission donc d'un journal que de promouvoir les deux plus grands intérêts du pays, l'agriculture et l'éducation. Noble tâche pour l'homme de Science.

J'espère, Monsieur, que le public saura apprécier votre œuvre, et qu'il vous en donnera des preuves par un patronage capable non seulement de rémunérer vos travaux convenablement, mais, s'il est possible, de vous consoler des peines de la patrie absente, et de vous en faire trouver une nouvelle dans la nôtre.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur,

MAG. LANCTOT,

Préfet du comté de Laprairie.

P.S.—Je vous transmets ci-inclus le prix de mon abonnement à vos deux publications, l'Almanach et le Journal.

M. L.

A M. l'Éditeur du

"Journal d'Economie Rurale et Vétérinaire,"

Montréal.